

## HABAY

# Lucéole, un vent citoyen

**La coopérative citoyenne Lucéole** vise à s'impliquer dans le développement du renouvelable, dont, principalement, le parc éolien d'Habay.

● **Bertrand NICOLAS**

Le 15 octobre dernier, une coopérative citoyenne, la Scrl Lucéole, est née. Cette coopérative, au nom symbolique («Lu» pour Luxembourg, «luce» pour la lumière et «éole» pour le vent) rassemble, pour le moment, cinquante-cinq habitants du sud de la province de Luxembourg, dont la volonté est de s'impliquer dans le développement des énergies renouvelables.

« Notre visée est d'assurer une gestion, une exploitation et un contrôle citoyen sur la production et la fourniture d'énergie, confie Michel Dolmans, l'un des dix administrateurs délégués de Lucéole. En devenant coopérateur, chaque citoyen de la région pourra devenir acteur de la production décentralisée d'énergie renouvelable, issue des gisements locaux que sont l'éolien, la biomasse, le solaire ou l'hydraulique et en récolter les bénéfices. »

## Une utilisation rationnelle

Au-delà de la production d'énergie verte, Lucéole vise également à promouvoir une utilisation énergétique responsable et rationnelle.

« Dans cette optique, nous développerons des services qui permettront aux coopérateurs de réduire leur empreinte énergétique, explique Michel Dolmans. Nous voulons être actifs dans la production et la consommation durable. Nous chercherons aussi à ce que les coopérateurs puissent consommer l'énergie produite à des prix stables et avantageux. »

L'axe prioritaire d'investissement de Lucéole s'oriente vers la participation à la réalisation du parc éolien dans la commune d'Habay, le long de l'E411.

« Cela se fera selon différentes conditions, développe l'administrateur-délégué. La prise en compte des contraintes environnementales propres au site habaysien, des garanties pour la qualité de vie des riverains du parc éolien, ainsi qu'une participation communale-citoyenne de minimum 50 % au projet, dont Lucéole prendrait au moins 25 % à sa charge. »

**100 euros la part**

Ainsi, sur base de cette hypothèse de répartition du parc éolien de Habay, l'investissement total de Lucéole, pour trois mâts de 2 MW chacun, est évalué à 10,8 millions d'euros.

## 100 euros la part

Outre les sommes récoltées par les parts acquises par les différents coopérateurs, fixés par la coopérative à 100 euros la part, d'autres sources de financement seront mobilisées par Lucéole.

Outre les sommes récoltées par les parts acquises par les différents coopérateurs, fixés par la coopérative à 100 euros la part, d'autres sources de financement seront mobilisées par Lucéole.

L'étude d'incidence du projet de parc éolien de Habay sera lancée ce 28 octobre lors d'une réunion publique d'information au Foyer à Habays-la-Vieille. La coopérative Lucéole entend y faire clairement entendre sa voix et rappeler aux développeurs privés et à la commune les conditions de sa participation au projet.

## Réunion le 28 octobre

« La coopérative Lucéole ambitionne d'acquérir un minimum de 25 % de cette participation afin de garantir un maintien des 50 % public-citoyen dans le parc, confie François Bary. »

La coopérative Lucéole compte dix administrateurs, tous habitent le Sud Luxembourg.

## L'hypothèse actuelle

Le projet d'installation dans la commune d'Habay de dix à quinze éoliennes de 2 à 3 MW chacune, sur la zone située à Haute des Cœuvins, le long de l'autoroute E411, se trouve pour le moment dans sa phase d'étude d'incidence.

Le développeur du projet, Electrabel - Ecopex, a marqué son accord pour une ouverture à hauteur de 50 % à la participation communale et citoyenne.

« Sur base de cette hypothèse, Lucéole serait propriétaire de 3 éoliennes. En principe, dès 2013, nous deviendrons ainsi producteurs d'énergie électrique verte. »

» Les avantages et les services rendus, à terme, par la coopérative à ses coopérateurs seront des dividendes, des ristournes sur la facture d'électricité et divers services et d'appui relatifs aux économies d'énergie, à l'efficacité énergétique, à l'utilisation d'énergie renouvelable, etc. »

Un projet ambitieux, mais dont la prudence reste, pour autant le maître mot.

« La production électrique nette valorisable a été calculée sur une base prudente, poursuit M. Bary. Et les prix de vente escomptés sont basés sur une analyse réaliste du marché. »

► Contacts et informations :  
- Michel Dolmans : [dolmans.mi@gmail.com](mailto:dolmans.mi@gmail.com)  
- François Bary : [bary.francois@gmail.com](mailto:bary.francois@gmail.com)  
- Yves Storder : [y.storder@skynet.be](mailto:y.storder@skynet.be)

B. N.

## TINTIGNY

# Sept couples se partagent l'or

Pour la première fois, la commune de Tintigny fête sept couples en or à la halle de Han. Évocation de leur vie commune et réception festive.

● **Pierre SAUTÉ**

**Marcelle Père et René Farinelle.** Ils se sont mariés le 6 août 1960. René a travaillé comme technicien spécialité « chauffage-poêle » aux établissements Gillet, ensuite Gillet-Farinelle, et à partir de 1970 avec son frère André au sein de l'entreprise familiale Farinelle. Marcelle, sans profession, s'occupait du ménage, du secrétariat de la société. Ils ont deux filles et cinq petits-enfants.

**Irène Jacob et Fernand Jacques.** Ils se sont unis le 30 avril 1960. Ils rejoignent l'Allemagne où de 1962 à 1986, Fernand entré



Les sept couples réunis pour la photo.

à l'armée en 1951, est affecté aux unités missiles à Duren. Ils ont une fille et cinq petits-enfants.

**Éveline Even et Georges Rossignon.** Ils se sont dit oui le 2 juillet 1960. Ils s'installent à Rossignol où Georges a repris depuis 2 ans le garage de son père. D'abord délégué technico-commercial, le jubilaire a été employé dès 1973 à la Cellulose des

Ardennes. Évelyne travaillait dans un premier temps à la RTT et comme déléguée paramédicale. Ils ont un fils et un petit-fils.

**Arlette Hendrick et Albert Heinen.** Ils se sont mariés le 18 avril 1960. Albert travaille comme mécanicien au garage Jeanty à Marbehan. Un peu plus tard il entamera sa carrière à la Cellulose des Ardennes.

De son côté, après avoir travaillé à l'usine à Arlon, Arlette sera gardienne ONE. Ils sont entourés de 7 enfants, 17 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

**Paulette Naisse et Omer Habran.** Ils se sont unis le 29 octobre 1960. Ils ont sept enfants. Omer a même dû s'improviser sage-femme pour la venue du troisième enfant et première fille! Ils

ont 11 petits-enfants.

**Angela Capraro et Benedetto Ortu.** Angela, née en Sicile, arrive en France dans la région de Saint-Étienne avec ses parents en 1958. Benoît lui, originaire de Sardaigne, quitte son pays en 1958 pour trouver du travail en France et plus précisément à Saint-Étienne. Là, en 1976, Angela ouvre un commerce en alimentation dont elle assurera la gestion jusqu'en 1986. Benoît décroche un travail chez Verlica à Glin où il travaillera pendant 18 ans jusqu'à la faillite de l'entreprise. Ils se sont ensuite installés à Saint-Vincent. Ils ont quatre enfants et dix petits-enfants.

**Monique Drouard et Gilbert Bianchi.** Ils se sont dit oui le 15 octobre 1960. Monique a travaillé comme, puis pendant plus de 20 ans à l'abattoir chez Perang. Gilbert travaillera chez Daune durant 18 ans pour terminer sa carrière à l'usine Good Year. Ils ont deux fils et trois petits-enfants. ■